

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL du 5 décembre 2015

Date de convocation 30 novembre 2015

Présents : ALFONSI Nicolas, BACCHIDU Antoine, BRIOT Patrice, MANICACCI Catherine, MASSA Martine, NESA Antoine-Yves, ORSINI Ange Marie, PIANI Marie Hélène, TCHIVIDJIAN Dikran.

Absent : GALANTI Jean-Michel

Ordre du jour :

- **Extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral Ficajola**
 - **Schéma directeur – Diagnostic d'assainissement-**
 - **Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale**
 - **Résiliation du bail emphytéotique PIGNINI Joseph- Bail Entreprise GIOVANNELLI**
 - **Concours au Receveur Municipal 2014-2015**
 - **DM1 Fct M49**
 - **DM2 Invest M49**
 - **DM2 Fct M14**
 - **DM4 Invest M14**
-
- **Extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral Ficajola**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'extension du périmètre d'intervention du conservatoire du littoral sur la pointe de Ficajola conformément à la politique de protection foncière menée par la commune de Piana depuis de nombreuses années.

La proposition du conservatoire du littoral permet d'intégrer le périmètre du site de Capu Rossu qui constitue la seule enclave privée dans les terrains communaux sur la rive sud du golfe de Porto. Ce projet contribuera à la protection du site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. La zone d'extension couvrirait un périmètre d'environ 42 ha qui correspond globalement à la pointe de ficajola et aux abords de la route départementale qui descend vers la marine sur les parcelles cadastrées C 113- C114- C 115- C119).

- **Schéma directeur – Diagnostic d’assainissement-**

Le Conseil Municipal sollicite de l’Assemblée Départementale de Corse du Sud, de la Collectivité Territoriale et de l’Agence de l’Eau un financement à hauteur de 80%, la commune apportant sa part contributive sur ses biens propres pour mettre à jour le diagnostic et le schéma directeur d’assainissement de la commune qui a été réalisé en 1997..

- **Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale**

Le Conseil donne un avis favorable à la fusion des communautés de communes des Deux-Sevi et du Liamone prévue par le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale.

- **Résiliation du bail emphytéotique PAGNINI Joseph- Bail Entreprise GIOVANNELLI**

Le Conseil Municipal prend acte de la demande de Mr PAGNINI Joseph de la résiliation du bail emphytéotique qui lui a été accordé sur la parcelle communale F 554 et donne à bail emphytéotique cette parcelle à l’entreprise GIOVANNELLI Frères pour une durée de dix- huit ans.

- **Concours au Receveur Municipal 2014-2015**

Le Conseil Municipal décide d’accorder une indemnité de conseil au taux de 100 % à Mr WARIN Thomas Receveur Municipal pour confection des documents budgétaires pour les exercices 2014 et 2015.

- **DM1 Fct M49**

Le Conseil Municipal décide de procéder au vote de crédits sur le budget eau/ assainissement en section de fonctionnement

Dépenses : 700 €

Recettes : 700 €

- **DM2 Invest M49**

Le Conseil Municipal décide de procéder au vote de crédits sur le budget eau/ assainissement en section d’investissement

Dépenses : 52.200 €

Recettes : 52.200 €

- **DM2 Fct M14**

Le Conseil Municipal décide de procéder au vote de crédits sur le budget général en section de fonctionnement sans impact budgétaire

- **DM4 Invest M14**

Le Conseil Municipal décide de procéder au vote de crédits sur le budget général en section d’investissement sans impact budgétaire